MANDEMENT DE VISITE

IGNACE BOURGET

Par la Grace de Dieu et du Siége Apostolique Evêque de Montréal
Assistant au Trone Pontifical

Au Curé et aux Fidèles de la Paroisse de

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous eûmes, N. T. C. F., le bonheur de partager les travaux de la première *Visite Pastorale* que fit, en 1821, notre Illustre Prédécesseur, en qualité de Suffragant de Québec pour le District de Montréal. Nous continuâmes, les années suivantes, ce genre de ministère, qui est un des principaux devoirs des Pasteurs; car ils doivent imiter Notre Seigneur, qui nous dit qu'il est le *bon Pasteur ; qu'il connaît ses brebis et que ses brebis le connaissent ; qu'il est venu* sur la terre *pour que ses brebis aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance.*

Seize années plus tard, c'est-à-dire en 1837, Nous n'eûmes pas plustôt reçu la Consécration Episcopale des mains de ce Vénéré Pontife, qui Nous avait choisi pour son Coadjuteur, que Nous fûmes chargé de faire la visite des paroisses, qu'une grave maladie l'avait forcé d'interrompre; et trois ans s'étaient à peine écoulés qu'il Nous fallut, après avoir déposé dans la tombe ses restes mortels, entreprendre les travaux de la Visite Pastorale, avec toute la responsabilité des âmes qui étaient alors spécialement confiées à Nos soins.

Voilà donc, N. T. C. F., près d'un demi-siècle que Nous allons à vous, avec toutes les grâces du saint Ministère ; que nous nous voyons face à face ; que nous nous entretenons bouche à bouche ; que nous sommes en de continuels rapports pour le succès de la plus importante affaire, le Salut éternel; que Nous faisons descendre l'Esprit-Saint sur la terre, en levant Nos mains suppliantes vers le ciel ; que

nous nous réunissons dans la maison du Seigneur, pour y implorer ses infinies miséricordes en faveur des vivants; que nous passons de là dans le cimetière pour l'arroser de nos larmes et y répandre les prières de la sainte Eglise, qui, comme une douce rosée, pénètrent dans cette prison de feu où de saintes âmes achèvent de se purifier, avant d'entrer dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix, après lequel elles soupirent avec tant d'ardeur.

Des rapports si longs, si constants et si tendres n'ont pas manqué de former entre nous tous des liens d'autant plus intimes que c'est la Religion seule qui les a comme noués et rendus indissolubles. Aussi, ces jours de visite étaient-ils des jours de grands concours, des jours de fêtes joyeuses, des jours de démonstrations religieuses qui ranimaient la foi, excitaient la piété et faisaient couler des larmes de dévotion. Il ne faut pas s'en étonner; car Notre-Seigneur accompagne invisiblement tous ceux qu'il envoie visiter son peuple, en leur disant : *comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie*, revêtus de la même autorité, munis des mêmes pouvoirs et distribuant les mêmes grâces ; car *je suis avec vous tous les jours*, pour vous assister dans tous les actes de votre ministère.

Aussi, voyons-nous se renouveler, à chaque Visite Pastorale, le grand spectacle religieux, qui rappelle tout ce qui se passait lorsque le divin Pasteur parcourait lui-même en personne les villes et les bourgades, en prêchant son Evangile, en enseignant les peuples qui accouraient en foule pour l'entendre, en guérissant tous les malades, en délivrant ceux qui étaient possédés du démon, et en faisant du bien à tous : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes* (Act. 10. 38.). Il y a dans ce spectacle de foi quelque chose de si saisissant que depuis quarante-six ans que Nous en jouissons, Nous en sommes aujourd'hui tout aussi ému que la première fois.

Mais il est une autre considération qui resserre de plus en plus les liens sacrés qui Nous attachent à ce Diocèse ; c'est que Nous l'avons vu naître et grandir ; et que la divine Providence a voulu que Nous lui donnassions Notre vie toute entière, en Nous appelant à le servir, alors que Nous n'étions qu'un jeune lévite dans le Sanctuaire.

Car, lorsque Nous fûmes envoyé, il y a près d'un demi-

siècle, auprès de l'Illustrissime et Révérendissime J. J. Lartigue, Evêque de Telmesse, alors Suffragant Auxiliaire et Vicaire Général de l'Archevêque de Québec, Montréal n'était point encore un Diocèse, mais un District épiscopal, érigé par le St. Siége. Il n'y avait alors que 71 paroisses ou missions et 97 Prêtres employés à divers ministères. Il ne s'y trouvait qu'une seule communauté de Prêtres séculiers, un grand collége où se faisait un cours complet d'études, et un collége naissant qui luttait contre les difficultés inséparables des institutions qui commencent. On y comptait trois communautés de femmes, dont deux étaient consacrées aux soins des pauvres et une autre à l'éducation. Il n'y avait guère, dans les paroisses de la campagne, que dix couvents pour l'éducation des jeunes filles, avec un très petit nombre d'écoles élémentaires pour les garçons et les filles. Toute la population de la ville et de son immense District s'élevait à 191,489 âmes. L'Evêque préposé à ce riche District était réduit à la nécessité de vivre dans un petit coin de l'Hôtel-Dieu, n'ayant ni Eglise pour faire ses offices, ni maison pour s'abriter. Quoiqu'il fût muni d'un Bref Apostolique bien en forme et tout-à-fait authentique, on faisait à son établissement dans cette ville, une opposition redoutable.

Mais le doigt de Dieu était là, parce que le St. Siége avait parlé. Aussi, vit-on bientôt s'élever, comme par enchantement, une Eglise et une maison épiscopales. Cet établissement bien modeste dans ses commencements devint, en peu d'années, par la bénédiction du Père céleste, le centre de beaucoup d'œuvres importantes qui vinrent, les unes après les autres, se grouper autour de lui, en s'appuyant sur ses bases.

Car, dès 1836, il devenait un Siége épiscopal, et onze ans après, c'est à-dire, en 1847, le St. Siége démembrait le Diocèse de Montréal pour former celui de Bytown, aujourd'hui Ottawa, et quatre ans plus tard, savoir, en 1851, il en faisait un nouveau démembrement, pour ériger le Diocèse de St. Hyacinthe. Or, déjà ces nouveaux Diocèses sont florissants et en pleine prospérité.

Ces démembrements, loin d'affaiblir le Diocèse de Montréal, n'ont fait que lui donner plus de vigueur et de développement, en multipliant ses œuvres et redoublant son

action sur toutes les parties qui le composent. Ainsi, il y a aujourd'hui un Chapitre, qui aide l'Evêque à gouverner selon les saints Canons ; une Communauté d'Ecclésiastiques, qui sont employés à divers ministeres de zèle et de charité ; un grand Séminaire, dans lequel de jeunes Clercs sont formés à la vie sacerdotale; six Colléges, pour y faire des études régulières ; 124 paroisses ou missions dans lesquelles se fait le Service Divin ; 329 Prêtres séculiers et réguliers, qui dirigent les âmes dans les voies du salut ; quatre Congrégations de Prêtres réguliers, qui sont comme des troupes auxiliaires, pour l'éducation, les missions et les retraites ; quatre Sociétés de Frères religieux, qui se consacrent, les uns à l'éducation élémentaire des enfants, et les autres au soulagement de toutes les misères spirituelles et corporelles ; dix Communautés de femmes consacrées à Dieu pour l'éducation des personnes de leur sexe ou pour le soin des malades, des orphelins et des orphelines, des vieillards et des femmes infirmes et la visite des pauvres à domicile. Il s'y est formé 69 paroisses ou missions nouvelles ; il s'y est bâti 104 Eglises et toutes les anciennes ont été bien restaurées. La population actuelle est d'environ 350000 âmes ; et aujourd'hui, l'on compte, dans les paroisses de la campagne, quatre Colléges importants, onze maisons d'école dirigées par les Frères, trente six Couvents de Religieuses, plusieurs Académies et un très grand nombre de bonnes écoles modèles et primaires.

Avec ces Institutions se sont multipliées les Confréries, Associations et dévotions de toute espèce, pour honorer Notre Seigneur Jésus-Christ, son auguste Mère, tous les Anges et les Saints, et pour conserver parmi nous la foi et la piété. On peut dire aujourd'hui que les fêtes religieuses se succèdent sans interruption dans les diverses Eglises du Diocèse, par les prières solennelles des Quarante Heures, par les missions et les retraites des paroisses et des Communautés, par les réunions des Sociétés charitables et des Congrégations pieuses, par les processions pompeuses du St. Sacrement et de la Glorieuse Vierge Mère de Dieu, par les fêtes religieuses et patriotiques de tant de Sociétés qui, au jour de leur solennité, se font un bonheur de marcher sous leurs magnifiques bannières, par tous les concours qui se forment, avec un élan prodigieux, chaque fois qu'il

est question de rendre témoignage de sa foi et de faire preuve de piété, en honorant de saintes Images que la religion a consacrées au culte divin, ou en vénérant des Reliques qui unissent les Saints du Ciel aux justes de la terre, pour qu'il n'y ait entr'eux qu'un cœur et qu'une âme.

Mais toutes ces Institutions, en multipliant les prières, dans le Diocèse, y multiplient les œuvres saintes, qui portent secours à toutes les misères. Car, comme vous le savez, il y en a pour tous les besoins, pour tous les âges, pour toutes les nécessités. Les pauvres petits enfants, exposés au danger d'être victimes du désespoir, ont des hospices où ils trouvent la vie du corps et de l'âme, en recevant le baptême et tous les soins de la charité. L'enfance a ses Asiles où elle va apprendre à bégayer les Saints Noms de Jésus et Marie, et à se consacrer de bonne heure à une vie pure et innocente. L'orphelin et l'orpheline ont leurs Conservatoires où ils trouvent, pour les aimer et les élever, les Pères et les Mères que leur a préparés la Religion. Le vieillard décrépi et la vieille femme infirme ont de nouveaux toits paternels, sous lesquels s'abritent avec eux, pour les soigner et les consoler, des fils affectionnés et des filles affectueuses en Jésus-Christ. Les sourds et les muets ont leurs institutions propres, pour y apprendre à se mettre en rapports intimes avec la société et en recevoir le dépôt sacré des idées surnaturelles et des vérités divines dont la connaissance est indispensable au salut. Les jeunes gens, privés de parents capables de les former à la pratique de leurs devoirs religieux et civils, et exposés à toutes les horreurs du vagabondage, ont leurs asiles pour se former aux arts et métiers, qui en feront de bons chrétiens et de bons citoyens. Les pécheresses, que le repentir ramène au bercail, ont leurs maisons de refuge où le Bon Pasteur et la Mère des miséricordes les reçoivent à bras ouverts, quand elles veulent s'arracher à la corruption d'un monde séduisant et séducteur. Les malades enfin ont leurs hôpitaux où ils reçoivent, jour et nuit, les soins de la charité la plus compatissante.

Tel est, N. T. C. F., le travail qui s'est fait, en grande partie, pendant ce dernier demi-siècle, et auquel vous avez généreusement contribué par votre zèle, votre dévouement,

votre charité et vos aumônes. Car vous avez partagé avec joie votre pain avec ces Institutions naissantes, chargées du soin de vos pauvres. Vous avez parfaitement compris qu'en vous unissant cordialement à ce concert harmonieux de tant d'œuvres de charité et de piété, vous attiriez sur vous et sur vos familles d'abondantes bénédictions qui, il faut l'espérer, se perpétueront jusqu'à la dernière génération. Car, lorsque vous ne serez plus sur cette terre, ces œuvres saintes continueront à s'élever vers le Ciel, pour en faire descendre une douce rosée, qui se répandra sur les maisons que vous aurez laissées à vos enfants, et sur les brasiers ardents du purgatoire dans lesquels peut-être il faudra que vos âmes se purifient avant d'entrer dans la gloire éternelle.

Cet heureux développement, qu'il a plu à la divine Providence donner à ce nouveau Diocèse Nous pénètre, N. T. C. F., de la plus vive reconnaissance, et Nous porte à bénir jour et nuit l'Auteur de tant de dons excellents. A cette vue, Nous entrons dans les sentiments de joie qu'éprouvait l'Apôtre, en pensant à tout le bien qui se faisait parmi les Fidèles de son temps. *In omni gaudio quo gaudemus* (1 Thess. 3. 9.). Notre cœur se laisse aller aux émotions de la plus tendre affection et du plus sincère attachement pour un Diocèse, que le Ciel a si particulièrement favorisé, et pour vous tous qui faites toute Notre joie : *Quia meum gaudium, omnium vestrum est* (2 Cor. 2. 3.). Nous sommes pressé plus fortement que jamais du désir de vous revoir : Car *Nous savons qu'en venant chez vous, c'est dans l'abondance de la bénédiction de l'Evangile de Jésus-Christ que Nous y viendrons* (Rom. 16. 29.).

Or, vous n'en sauriez douter, N. T. C. F., c'est dans le dessein de travailler à achever ce qui a été si heureusement commencé que Nous entreprenons cette nouvelle visite de tout le Diocèse. Car il reste encore beaucoup à faire, pour qu'il y règne un ordre parfaitement canonique, et c'est ce que, avec la grâce de Dieu, Nous voudrions accomplir, afin de pouvoir dire avec l'Apôtre, avant de nous présenter au Souverain Juge : *J'ai combattu un bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la Foi* (2 Tim. 4, 7.) ; il ne me reste plus qu'à recevoir, de la main du juste Juge, *la couronne de justice qu'il a promise, non seulement*

à moi, mais encore à ceux qui aiment son avènement (Id. Ibid. 8.). La pensée qu'en visitant maintenant les paroisses, Nous n'y rencontrerons aucun des Curés qui les desservaient, quand Nous commençames, il y a quarante-six ans, à exercer ce ministère, est bien propre à Nous préoccuper sérieusement de notre éternité. Aussi, tout Notre désir serait-il d'avoir à offrir à notre Souverain Juge un Diocèse parfaitement dirigé selon les règles de sa sainte Eglise, et dans lequel tous les Commandements du Seigneur seraient ponctuellement observés, les Sacrements régulièrement fréquentés, les divins Offices pompeusement célébrés ; les scandales, les usures, les injustices, les impuretés et tous les vices scrupuleusement évités, toutes les vertus chrétiennes et religieuses soigneusement pratiquées.

Car c'est là-dessus, N. T. C. F., que Nous serons principalement jugés ; aussi, est-ce là ce qui Nous préoccupe par-dessus tout, en voyant arriver pour Nous les années éternelles, puisque Nous devons répondre de chacun de ceux que le divin Pasteur a confiés à Nos soins, *âme pour âme, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied* (Deut. 19, 21.). Comme aussi, de votre côté, vous aurez à répondre de toutes les grâces que vous aurez reçues par Notre saint Ministère ; car vous ne l'ignorez pas, le juste Juge qui doit nous juger, exigera un compte rigoureux de ceux à qui il aura donné beaucoup : *Omni autem cui multum datum est multum quæretur ab eo* (Luc. 12, 48.).

C'est animé de ces divers sentiments de crainte mêlée de confiance que Nous allons procéder à la prochaine Visite Pastorale.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons statué, réglé et ordonné ; statuons, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Nous visiterons la paroisse de

le

2o. Nous ferons Notre entrée solennelle dans l'Eglise paroissiale, vers les huit heures du matin, en observant les cérémonies religieuses prescrites au Cérémonial Romain.

3o. Après que ces Rites sacrés auront été accomplis, Nous administrerons la Confirmation aux personnes qui auront été préparées à recevoir ce grand Sacrement, par

des instructions religieuses et par les exercices de la retraite pendant quelques jours, et qui présenteront un billet, selon la forme prescrite au Rituel Romain.

4o. Il se dira ensuite une Messe pour les Confirmés ; et ce sera à cette Messe qu'ils devront tous recevoir la sainte Communion.

5o. Aussitôt la Messe finie, Nous tiendrons une assemblée de fabrique à laquelle tous les Marguilliers anciens et nouveaux devront se faire un devoir d'assister, pour entendre les avis que Nous aurons à leur donner, dans l'intérêt commun de l'église et de la Paroisse, tout en recevant les comptes que devront Nous présenter les Marguilliers comptables depuis la dernière visite. En conséquence, Nous recommandons à tous les Paroissiens de payer leurs arrérages, pour que rien n'empêche leurs Marguilliers de s'acquitter du devoir qui leur a été imposé de bien administrer les revenus de l'Eglise.

6o. Nous ferons ensuite les prières pour le repos des saintes Ames du Purgatoire, et particulièrement pour le soulagement de celles des Pasteurs et des Fidèles de la Paroisse, dans l'Eglise, aussi bien que dans le Cimetière que Nous visiterons spécialement, pour Nous assurer s'il est tenu tel qu'il convient, pour être la dernière demeure de tant de bons Chrétiens et de Saints qui y reposent en paix, en attendant le grand jour de la résurrection générale. Nous examinerons en même temps s'il y a un lieu séparé du Cimetière bénit, bien clos, pour les enfants morts sans baptême et pour les pécheurs publics morts sans pénitence.

7°. Au retour du Cimetière, Nous ferons la visite des Saintes Reliques, des Fonts Baptismaux, des Tabernacles, des Autels, Ornements, Vases Sacrés, Statues, Images, Linges et autres objets dédiés au culte divin.

8°. Nous donnerons aussi une attention particulière à l'Eglise, à la Sacristie, au Presbytère et à ses dépendances, aux Chapelles de Procession et des Morts, au Charnier, ainsi qu'aux Livres, Régistres et autres Papiers concernant l'administration temporelle et spirituelle de la Parcisse. Nous verrons si ces Livres et Papiers, ainsi que les argents et les argenteries de la fabrique sont soigneusement conservés dans des Archives à l'abri du feu et de tout autre accident.

9°. Nous verrons de même si les divins Offices se célèbrent avec toute la solennité possible, et si l'on y suit exactement toutes les prescriptions de la Sainte Eglise Romaine, la Mère et le modèle de toutes les autres Eglises, si enfin toutes les Ordonnances des Visites précédentes et autres sont en pleine vigueur.

10°. Nous nous ferons un devoir bien doux de vous adresser autant que nos forces Nous le permettront, quelques avis pour vous prémunir contre les dangers que vous courez pour votre salut, dans ces temps mauvais ; et Nous vous exhorterons surtout à prendre un soin religieux des enfants, afin qu'ils n'aient jamais le malheur de chasser le Saint Esprit de leurs cœurs, en se laissant aller au péché mortel.

11°. Nous les consacrerons ensuite au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, afin que sous la puissante protection de cette auguste Mère de Dieu, ils puissent se préserver toute leur vie de la corruption du siècle ; ce sera aussi pour vous confier tous, N. T. C. F., à la garde de celle qui est le secours de tous les Chrétiens, dans ce lieu de pèlerinage et dans ce champ de bataille où il faut lutter jusqu'au dernier soupir contre la chair, le monde et le démon, pour arriver au port de la bienheureuse éternité.

12°. Nous terminerons la visite par la Bénédiction du St. Sacrement, pour supplier Notre Seigneur qui y réside jour et nuit de prendre soin de vos âmes, et de vouloir bien faire de votre Paroisse une bonne et sainte Paroisse, une Paroisse où l'on soit toujours affamé de ce pain céleste et toujours de plus en plus altéré de ce divin breuvage qui enivre les élus. Après cette Bénédiction solennelle vous vous retirerez dans vos maisons avec des cœurs pleins de joie et de reconnaissance pour y bénir Dieu, avec vos familles, de toutes les grâces dont vous aurez été comblés pendant la Visite Pastorale.

En accomplissant ces devoirs importants, Nous nous conformons, N. T. C. F., aux Saints Canons qui Nous tracent la ligne de conduite que Nous avons à suivre; Nous déchargeons notre conscience qui Nous impose toutes ces graves obligations ; Nous travaillons à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bien de vos âmes ; Nous faisons enfin tout ce qui dépend de Nous pour que votre Paroisse soit

une Paroisse de bénédiction et de bonnes œuvres, une Paroisse de Saints, chacun de ses habitants ne vivant sur cette terre que pour se préparer à la bienheureuse éternité.

Sera le présent Mandement lu au prône, le premier Dimanche après sa réception et commenté les Dimanches suivants, selon que M. le Curé le jugera nécessaire.

Donné à Montréal, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Secrétaire le mil huit cent soixante-

+ IG. EV. DE MONTREAL.

Par Mandement de Monseigneur

J. O. PARE
Chanoine Secrétaire.

, une
nt sur
ernité.
emier
uches

ontre-